

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 28 JANVIER 2022**

2022 – n°47

Le conseil d'administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT – Fédération de la Mayenne » s'est réuni le vendredi 28 janvier 2022 au siège social de l'association situé 76 boulevard Lucien Daniel à Laval, sous la présidence de **M. Yvon DELCOURT, Président.**

Étaient présents :

Francis BIGOT - Alain BOUSSAT – Gérard BRIELLE - Jacques BRILLET– Jean-Norbert BRILLET – Monique BRUNET - Michel DALIBARD – Yvon DELCOURT – Marie-Jo DELSART (le matin) – Didier DEVIN - Joël ELIE – Chantal FLEURY – Louis GARNIER – Jean-Claude GEVRAISE – Daniel GRAND - Michel HOCDE – Chantal LOURDAIS - Michel MADIOT – Christian MAUBOUSSIN – Joël MAUGENDRE - Bernard MORICE – Jean-Pierre NOEL – Solange PAUMARD – Maryvonne PICAUT - André PIERRE – Annick POULARD - Nicole RAGAZZO – Jean-Pierre ROUXEL - Jean-Claude VOISIN

Étaient excusés :

Soizic AUBERT - Béatrice CHARLOT – Maurice CLINCHAMP – Nadine GLINCHE – Rolande Le RICHOMME

1°) Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du mardi 30 novembre 2021

Quelques modifications à apporter :

8°) Marseille du 28 août au 4 septembre avec Michel Hocdé

Marseille du 4 au 11 septembre avec Alain Boussat

Borgo avec Louis Garnier

10°) Formation informatique à Arquenay et non Vimarcé

Ceci étant dit, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2°) Bilan financier

S. Aubert étant excusée, Y. Delcourt laisse quelques minutes aux membres du Conseil pour en prendre connaissance.

Le résultat est de 18 732€. Pas de questions ou de remarques.

3°) Etat d'avancement des séjours Seniors en vacances

A ce jour, il y a 488 inscrits pour 11 séjours, sachant que celui de Mimizan a été annulé. Les inscriptions continuent et nous avons bon espoir de réaliser tous les séjours, bien qu'il reste encore beaucoup de places pour la Dordogne.

A noter que l'aide ANCV est passée de 160€ à 180€ cette année.

Beaucoup d'inscriptions jusqu'au 1^{er} décembre, pause pour les fêtes et tout est reparti en début d'année.

4°) Les assurances

Nous gardons l'option « pandémie-épidémie » pour nos adhérents qui voyagent car, à l'heure actuelle, nous ne savons pas ce qui nous attend dans l'avenir.

5°) Journée de la Forme et de la Convivialité du 20 mai 2022

Activités :

- Pétanque
Le concours aura lieu sur des terrains couverts. Louis Garnier étant absent, il est proposé de contacter Jacques Leroyer pour faire l'arbitrage.
- Randos : Michel et Gérard
Trouver des responsables, fournir les parcours pour la déclaration en Préfecture. Prévoir la marche sur la voie verte.
- Bal
- Certificat d'études l'après-midi
M. Picaut et MJ. Delsart vont modifier l'ordre des épreuves pour tenir compte de la fatigue des participants car le temps est limité et pour corriger plus rapidement. J. Elie propose de fournir le tableau noir et les blouses.
M. Dalibard et Y. Delcourt iront visiter les installations dès que possible. Y. Delcourt souhaite la présence du Maire et du régisseur de la salle.
- Visites possibles
Musée Robert Tatin. Tarif : 5.40€/pers. à partir de 10. Musée ouvert de 10h à 18h. Participation demandée aux inscrits : 4€.
- Karaoké
Cette activité n'est pas reconduite car elle coûte cher : 480€ pour 1h30 de travail, soit autant que l'orchestre qui travaille 6h.

Nous aurons une intervention d'Olizen qui fera essayer les vélos électriques aux personnes intéressées (Gitane et Peugeot 1 500 € + remise de 10%).

Pour le repas, nous demanderons des devis au Relais de St Quentin et au traiteur proche de la salle.

Nous ferons 2 ou 3 pôles de distribution pour ne pas perdre de temps au niveau du repas.

Pour le soir, ne seront admis que les bénévoles ayant travaillé toute la journée ou la veille.

Pour 2023, Y. Delcourt lance un appel aux administrateurs pour trouver un site pouvant accueillir 500-600 personnes à manger, avoir des lieux de visite et de randonnées assez proches. MJ. Delsart suggère d'aller dans le nord-est, à Villaines-la-Juhel par exemple où nous n'avons jamais organisé de Journée de la forme, après étude de faisabilité.

Dictée du 14 mars 2022

Ne sont invitées que les personnes ayant été sélectionnées au concours de novembre 2021.

Belote départementale

Il faut que les clubs et les territoires organisent leurs sélections rapidement, la finale départementale étant le 16 mai.

6°) Proposition d'un PowerPoint sur la fédération et son fonctionnement

Y. Delcourt propose de réaliser un document qui servirait de support de réunions (secteurs, nouveaux responsables ...).

Il faut y mettre des photos « parlantes » et « vendeuses ».

Nous avons besoin d'un chef de projet et d'une commission de travail. Y. Delcourt veut bien faire partie de la commission, mais il n'a pas le temps d'être chef de projet.

Alain Boussat intervient pour préciser que le site remplit la majorité de ce que nous voulons au final.

Y. Delcourt envisagerait d'en confier la réalisation à un stagiaire.

Alain dit qu'il est également possible de créer un support vidéo avec une intervention d'Y. Delcourt, que nous pourrions intégrer au site internet. Pour lui, ce serait un élément fort.

Y. Delcourt va demander à GM de la Vienne de lui envoyer le film qu'ils ont réalisé pour s'en inspirer.

7°) Avancement du dossier Avantages GM 53

J. Maugendre informe le Conseil que les gérants de certains magasins ont changé et qu'il est nécessaire de refaire signer des conventions.

Céline va faire un dossier partagé à remplir par Michel Dalibard, Joël Maugendre, Michel Hocdé et Joël Elie.

Joël Maugendre va contacter Michel Montecot.

Le dossier est bien avancé, l'idée est que la version définitive soit disponible à l'occasion de la distribution du Flash de décembre 2022.

8°) Réunions de Secteur

La nouvelle responsable du Secteur Sud-Ouest est Monique Brunet.

La réunion de secteur Sud-Est du 18 février est annulée en raison de la pandémie.

Celle du Centre-Est est prévue le 4 mars

Réunion de secteur Nord : M. Picaut regrette qu'il n'y ait pas de responsable de Secteur. Y. Delcourt demande à ce qu'elle trouve une salle disponible un vendredi.

Ordre du jour :

- 8h30 : accueil café
- 9h-9h30 : statuts des clubs
- 9h30-10h : sécurité routière
- 10h-10h45 : Crédit Agricole
- 10h45-11h30 : Mutualia avec le zéro reste à charge et les ateliers prévention
- 11h30-12h : Tohapi
- 12h-12h30 : Gendarmerie
- 12h30-13h : Avantages GM 53
- 13h : repas en commun pour ceux qui le souhaitent (exclusivement sur réservation)

D. Devin doit aller à la Préfecture pour voir ce que nous pouvons obtenir pour l'organisation de nos futures réunions sécurité routière.

Ajouter à l'ordre du jour les interventions de J. Leroyer pour le sud-est et le sud-ouest, et JC. Voisin pour le centre-est et le centre-ouest.

9°) Assemblée générale départementale

La salle polyvalente de Laval n'étant probablement pas disponible pour le 18 mars (actuellement centre de vaccination), il est décidé d'aller à la salle des Ondines à Changé, une option avait été posée.

Ce changement de lieu sera écrit en grand et en gras sur la convocation. Il est demandé à ce que les clubs s'inscrivent au plus vite pour que les responsables de territoire puissent appeler ceux qui n'ont pas répondu.

Pour la convocation, il faudra préciser que le pass vaccinal est obligatoire, qu'il sera contrôlé à l'entrée et que nous obéirons aux consignes sanitaires en vigueur. Les personnes devront apporter leur stylo pour émarger.

Préparation de la salle la veille à 14h : M. Hocdé, N. Ragazzo, A. Pierre, J. Maugendre, B. Morice, J. Brillet, JN. Brillet, M. Dalibard, Y. Delcourt.

10°) Spectacles

a. Spectacle de l'AG reporté en juin

Ayant signé avec Jean Piépié et ne pouvant maintenir l'assemblée générale dans sa forme habituelle, il est décidé de le prendre pour les 3 dates de juin.

Tarif 20€

b. Annulation des Dames-Sans-Gêne

Nous allons envoyer un courrier à Divan Productions, qui nous propose les Dames-Sans-Gêne, pour leur signaler que nous ne les prendrons pas cette année.

11°) Nouveau site internet

Alain Boussat présente le nouveau site.

Il doit le finaliser avant le 20 février car il doit se faire opérer de l'épaule droite, avec une immobilisation de plusieurs semaines.

Il reste encore beaucoup à faire mais Alain présente un projet déjà bien avancé du futur site internet.

Il va pouvoir présenter les Flash Infos sous la forme d'un journal à feuilleter, ce qui plaît beaucoup aux membres du Conseil.

Alain propose d'organiser une réunion en visio pour présenter la dernière version du site internet à la commission avant la mise en ligne.

Annick Poulard suggère de parler des espaces France Services qui peuvent aider les personnes dans les démarches administratives.

12°) Formation

Les formations informatiques sont suspendues pour le moment. Des dates sont déjà prises à compter du 30 mars.

13°) Sortie du conseil d'administration

Y. Delcourt propose une sortie aux membres du Conseil et à leurs conjoints au Cabaret Moustache à Vern-sur-Seiche (35) le 8 novembre 2022.

Le coût total s'élève à 74€/personne + transport

Il propose que la fédération participe à hauteur de 50€/personne.

Le transport coûte 790€ pour 60 personnes.

Départ à 10h du parking MSA.

Y. Delcourt précise qu'il n'acceptera pas de rembourser les frais de kilomètres pour rejoindre le car.

14°) Tour de table

- M. Dalibard : le club de Forcé repart bien. L'AG a eu lieu cette semaine. Il a rencontré Christine Droguet, de la Ville de Laval chargée de la petite enfance et des personnes âgées. Elle est partante pour nous aider à recruter de nouveaux adhérents à Laval.
- M. Brunet : elle recrute des jeunes retraités grâce à Tohapi et aussi pour participer à la dictée. Le Secteur repart, elle a été élue responsable de secteur.
- D. Grand : club en attente, les adhérents ont peur. Il va essayer d'organiser son AG. Il va également donner un coup de main à la nouvelle présidente de St Pierre-des-Nids. En effet, l'ancien trésorier, qui a démissionné, considère que les documents comptables lui appartiennent et il ne veut pas les donner à son remplaçant.
- JN Brillat : les dictées et la gym douce repartent. L'AG du territoire est prévue le 21 février.
- André Pierre : l'AG et le concours de belote de janvier ont été annulés. Le club voudrait organiser un concours de belote car c'est une source de revenus, mais il ne voit pas comment faire.
- F. Bigot
Pas de dates fixées, le club est à l'arrêt.
- Ch. Lourdaï
Le maire de Châtelain leur a interdit de tenir leur AG début février. Les adhérents ne veulent pas revenir au club, ils ont peur et ont surtout perdu l'habitude de se rencontrer.
Elle a reparlé des goodies. Y. Delcourt va faire le nécessaire auprès du Conseil départemental.
- D. Devin : le club est fermé en janvier. Très faible fréquentation, 2 personnes de temps en temps.
- M. Hocdé : club d'Azé reparti. La marche fonctionne bien, le tarot un peu moins. Il est difficile d'avoir la salle polyvalente. Vendredi prochain, sortie bowling. Les cartes ont été distribuées avec la boîte de chocolats offerte pour Noël.
- JP. Rouxel : toutes les activités ont repris sauf la belote. Ils veulent relancer le territoire, en sommeil depuis 2 ans.
- S. Paumard : AG reculée parce qu'ils n'ont pas la salle. Elle aura lieu la semaine prochaine.
- J. Elie : pour Bazougers, AG mercredi prochain. Pour le territoire, c'est prévu le 21 février. Il a des demandes pour des cours d'informatique. Il a perdu 5 adhérents mais en récupère 6.
- Ch. Fleury : tous les adhérents ont repris, et ils ont même 7 nouveaux. Le repas de fin d'année 2021 a été pris en charge à 50% par le club. Chaque adhérent a reçu un chèque de 15€ pour l'épicerie associative. En remerciement, ils ont offert 50€ au club pour ses courses.
- A. Boussat : webinaire le 1^{er} février avec A. Trelluyer pour continuer dans la création du nouveau site.
- JPN : édition des cartes : à la même période, nous en sommes à - 400 par rapport à 2021 et - 1 000 par rapport à 2020.

- M. Picaut : pas d'AG dans le territoire. Le territoire a payé une partie des tests PCR pour la prof de yoga. C'est terminé depuis quelque temps car elle a finalement accepté de se faire vacciner.
Les adhérents ne veulent plus revenir pour différentes raisons : peur de la Covid, habitude de jouer entre amis, dégradation de l'état de santé.
- A. Poulard : elle évoque tous les partenariats entre la MSA et nous, c'est-à-dire Mutualia, Présence Verte, MSAIO, RESO'AP.
Elle parle aussi des *Veilleurs*, qui sont un groupe de personnes à l'écoute de celles qui ne se sentent pas bien pour lutter contre le mal-être et ainsi éviter les passages à l'acte.
- Y. Delcourt annonce que le club de St Charles-la-Forêt revient à GM 53. Il est venu de lui-même, en ayant juste entendu parler de tout ce que nous proposons.
Il a repris la présidence du territoire de Craon parce que personne ne voulait prendre la fonction.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h20.

La Secrétaire :

Le Président :

Monique BRUNET

Yvon DELCOURT